



## Déclaration de la CGT

CAEN du 25 février 2025,

Hémicycle de l'Hôtel de Région, Marseille

*Madame la vice-présidente, Monsieur Le Recteur, Mme La Rectrice, Messieurs les Secrétaires généraux, Mesdames et Messieurs,*

La CGT souhaite commencer par vous adresser ses remerciements pour l'ordre du jour, qui inclut l'intégration, par la collectivité régionale, des deux points demandés par notre organisation en CSA Régional : un point sur les investissements dans les lycées professionnels et un autre sur la situation du lycée professionnel Golf-Hôtel à Hyères. En revanche, nous ne vous remercions pas pour l'envoi excessivement tardif des documents. À l'exception du point sur la carte des formations, que nous avons travaillé pendant plusieurs mois, nous avons découvert le contenu de la majeure partie de la séance hier, en début d'après-midi. Ce n'est ni correct ni respectueux.

Concernant plus précisément la transformation de la carte des formations que nous allons examiner aujourd'hui, l'objectif initial, qui était de répondre immédiatement aux besoins locaux en main-d'œuvre, peine à être atteint. Évidemment, c'est tant mieux. Nous le disons depuis deux ans : le service public d'éducation, et le LP en particulier, ne doit pas être considéré comme un instrument pour atteindre, sous l'égide de France Travail, l'objectif de 5% de taux de chômage dans le cadre de la loi dite « plein emploi 2027 ». Mais force est de constater que vos renoncements limitent fortement ce qui nous préoccupait en premier lieu, à savoir l'impact RH. Nous redoutions beaucoup de détresse avec les premières projections et les premières extractions d'Orion. En cela, l'instabilité de notre ministère a sans doute bridé vos ambitions, mais nous comprenons aussi que la Région peine à suivre en matière d'investissement et de restructuration. C'est difficile de la remercier pour cela, mais le constat nous semble évident.

Vous accentuez le développement de formations « low cost » (comme les certificats de spécialisation, par exemple), qui ont pour finalité d'attaquer la qualification pour individualiser le salaire et rémunérer à faible coût en fonction de la compétence attachée au poste de travail. C'est bien ce que veut le patronat et nous le dénonçons. C'est ce qu'ils ont réussi à faire avec la Convention collective de la métallurgie, par exemple. Ainsi, dans la grande région académique, il est prévu d'ouvrir plus d'une centaine de places dans des formations non diplômantes qui contreviennent au caractère national des diplômes. Pour la Macronie, l'attaque contre les droits des travailleurs n'attend pas le nombre des années.

Comme nous ne voulons pas être manichéens, nous dirons aussi que la seule opportunité intéressante que nous pouvions espérer de la transformation de la carte des formations, à savoir la modernisation des filières, n'est pas au rendez-vous. En effet, la réponse à la « transition écologique » se limite à la révision des diplômes de construction et d'installations thermiques. Quant au « défi numérique », seul le baccalauréat professionnel « cybersécurité, informatique et réseaux, électronique » a été rénové.

Cette logique à court terme relègue loin derrière les enjeux écologiques et les besoins sociaux qui, pourtant, devraient présider, dans le cadre d'une planification écologique, à son élaboration. Pour répondre à ces nécessités environnementales et sociales, il est impératif d'augmenter le niveau de qualification des jeunes et que celui-ci soit reconnu dans les conventions collectives. Or, l'ensemble des orientations retenues pour élaborer la carte des formations va réduire les possibilités d'études pour les élèves en STS et les contraindre à s'intégrer dans des emplois précaires, sous-qualifiés et sous-payés. Ainsi, dans notre grande région académique, nous assistons à une logique de fermeture de places en BTS (6 places).

De plus, pour élever le niveau de qualification des jeunes, il est essentiel de permettre aux élèves de CAP de poursuivre en bac pro en ouvrant des places en 1ère bac pro, ce qui n'a toujours pas été envisagé.

D'autre part, alors que le gouvernement s'était engagé à concrétiser l'égalité entre les femmes et les hommes sur le plan professionnel, économique et social en adoptant un plan d'action interministériel (2023-2027), égalité érigée en grande cause du quinquennat, la logique de pôle appliquée à la transformation de la carte des formations va renforcer l'inégalité entre les femmes et les hommes. En concentrant les lycées professionnels autour de pôles genrés, comme par exemple « les métiers de l'automobile » ou « les métiers de l'esthétique et de la coiffure », on aboutit à créer des lycées pour garçons et des lycées pour filles, renforçant ainsi la non-mixité des formations et, surtout, des métiers.

Enfin, alors qu'il est prévu une augmentation massive des effectifs d'élèves de troisième s'orientant vers la voie professionnelle à la prochaine rentrée (+ 623 élèves dans l'académie d'Aix-Marseille et + 324 dans l'académie de Nice), même si des places seront ouvertes en CAP et en Bac pro (+ 182 sur Aix-Marseille et + 105 sur Nice), on reste loin du compte. Il va manquer près de 660 places sur la région académique. Comme à la rentrée 2024, particulièrement à Marseille, un grand nombre d'élèves se retrouvera sans affectation ou mal orientés. Outre l'aspect anxiogène pour un ou une jeune d'être laissé(e) sur le carreau, il n'est pas acceptable qu'un(e) élève ne participe pas à la rentrée, faute d'affectation, comme le reste de ses camarades. De plus, nous avons constaté cette année que certains élèves de 3ème ont été orientés dans des microstructures ou dans des classes de prépa seconde, faute de place, et attendent

parfois une année entière pour intégrer une formation dans la voie professionnelle. Cela n'est pas acceptable !

Cela fait plusieurs années qu'il manque des places dans la voie professionnelle, et les lycées professionnels sont saturés. Il serait grand temps d'envisager la construction de nouveaux lycées professionnels ! Visiblement, ce n'est pas au programme pour la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la même région qui, depuis dix ans et demi, prétend qu'un jour le Lycée Golf Hôtel à Hyères sera fermé et remplacé. Pour rappel, ce lycée est situé en zone inondable. Il y a dix ans et demi, si les cours avaient eu lieu ce jour-là, des élèves et des personnels seraient sans doute morts... Depuis, rien. Pour mémoire, un secrétaire général du rectorat de Nice nous disait, je cite : « prier le ciel pour espérer que rien de grave ne se produise » ! Nous sommes donc particulièrement impatients de vous entendre à ce sujet et, de manière générale, sur la politique de construction et de rénovation du bâti scolaire dont vous avez la charge.